

2015-UNAT-516, Fiala

Décisions du TANU ou du TCNU

UNAT a considéré deux appels du Secrétaire général contre l'ordonnance n ° 136 (NBI / 2010) et le jugement n ° UNT / 2014/007. Unat a jugé qu'il n'était pas convaincu que les actions du Secrétaire général dans le dépôt de deux appels constituaient un abus de processus et refusaient la demande de Mme Fiala pour une attribution de frais contre le Secrétaire général. Unat a jugé qu'il n'y avait aucune erreur de droit ou de fait de la part de l'UND pour juger la créance de la demande de Mme Fiala. Notant que le poids à attribuer à des preuves était une question pour undt, Unat a jugé que les arguments avancés par le Secrétaire général ne l'ont pas convaincu que les conclusions de l'UNDT étaient manifestement déraisonnables dans toutes les circonstances de l'affaire. Unat n'a trouvé aucun mérite dans le défi du Secrétaire général à l'attribution des dommages moraux. UNAT a rejeté les deux appels, a confirmé l'ordonnance n ° 136 (NBI / 2010) et le jugement n ° UNT / 2014/007 et a demandé au registraire de clôturer l'affaire n ° 2014-590.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Mme Fiala a contesté la décision de la nommer au niveau FS-4 plutôt qu'au niveau FS-5. Undt trouvé pour Mme Fiala, attribuant une compensation et des dommages moraux.

Principe(s) Juridique(s)

Lorsque les UND rendent les jugements séparés sur la créance et sur le fond, un appel ne doit être déposé qu'après le jugement définitif. Unat ne peut pas essayer un cas de novo; Il s'en remet à des questions factuelles, surtout lorsque des témoignages oraux sont pris. UndT est mieux placé pour évaluer les dommages.

Résultat

Appel rejeté sur le fond

Applicants/Appellants

Fiala

Entité

MANUSIL

Numéros d'Affaires

2014-590

2014-595

2014-596

Tribunal

TANU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

2 Fév 2017

President Judge

Juge Faherty

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Non-renouvellement
Motif arbitraire ou abusif
Motif(s)
Gestion de la performance
Évaluation des performances

Droit Applicable

TANU Statut du Tribunal

- Article 2.1
- Article 7.4

Jugements Connexes

UNDT/2014/007
2010-UNAT-060
2014-UNAT-444
2010-UNAT-076
2013-UNAT-280
2011-UNAT-121
2010-UNAT-079